

AVIS DE MOTION

ATTENDU QUE les comités ont, au cours des dernières années, augmenté notablement leurs activités;

ATTENDU QUE l'AGECVM participe à des programmes comme celui des étudiants réfugiés (10.000,00 (dix mille) \$ par année);

ATTENDU QUE les difficultés financières de l'Exode, bien que contrôlées, ont entraîné un manque à gagner actuel pour l'AGECVM de l'ordre de 100.000,00 (cent mille) \$;

ATTENDU QUE la cotisation de l'AGECVM n'a pas été augmentée depuis l'embauche du secrétaire permanent, en 1996, et que les salaires du secrétariat augmentent chaque année;

ATTENDU QUE, dû à l'inflation, il faudrait payer aujourd'hui 30.74 (trente dollars et 74 cents) \$ pour égaler la valeur de nos cotisations en 1996.

Que la cotisation étudiante, effective à partir de l'automne 2020, passe de 20 (vingt) dollars à 25 (vingt-cinq) dollars par session;

Que l'AGECVM organise une assemblée générale afin de débattre de cette question.